

CONTRIBUTION AU PROJET DE CONTOURNEMENT DU VILLAGE DES MILLES
Réunion publique du 19.3.2019

Nous contestons formellement le projet du contournement des Milles tel que présenté lors de la réunion du 19 mars 2019 dont le but principal est d'améliorer le cadre de vie du centre du village qui se fera au détriment des habitants des quartiers périphériques en l'occurrence ceux de la Badesse.

Il aura un impact négatif sur les lieux de mémoire et historiques, le Camp des Milles et le cimetière, déjà concernés par les nuisances sonores de l'aérodrome.

De plus, ce projet n'apportera aucune solution à la noria de camions qui continueront d'accéder à la carrière d'argile par le chemin de la Couronnade et qui impacteront le quartier de Monclar jouxtant l'avenue Bressier et le boulevard Angenot.

Le trafic venant du nord par la RD 543 ne peut s'écouler correctement suite au verrou constitué par le Pont de St Pons (monument classé) pour accéder au Pôle d'Activités. Beaucoup d'automobilistes choisissent un itinéraire alternatif par la RD18 pour y accéder via l'avenue Bressier, boulevard Angenot et Guillaume du Vair et l'échangeur RD 9A pour rejoindre la RD9.

En conséquence ne faudrait-il pas se rapprocher du département et de son projet de déviation de St Pons prévu à l'horizon 2023 pour un coût similaire **(37 M€ financé par la CPA à hauteur de 20 %)** et qui va permettre un accès plus facile au Pôle d'Activités par la RD 543 et la RD 65 ?

La principale préoccupation est la saturation de la RD9, sujet qui n'a jamais été évoqué lors de la réunion publique.

Elle met en péril l'accès au Pôle d'Activités dans des temps raisonnables et décourage l'implantation de nouvelles entreprises.

Certaines en sont venues à décaler les horaires de travail, c'est tout dire !!!

Comment expliquer :

Paris/Aix en Provence : 3 heures en TGV – Aix en Provence/Pôle d'Activités : bientôt 2 heures !!!

Où sont les propositions de transports en commun ?

Des solutions faciles à mettre en œuvre existent en site propre.

Un vœu pieux : si l'on pouvait faire preuve d'autant d'imagination pour l'accès au Pôle d'Activités que pour le centre ville avec le BHNS !!!

Monsieur et Madame CONSTANTINIDÈS – Les Milles

Contribution déposée sur le registre de la concertation le 22/03/2019 à la Mairie annexe des Milles